



Interpellation

« Analyse » des quarante-huit offices de poste : Démantèlement du service universel au détriment des régions dites périphériques ?

En l'espace de quelques années, la Poste a fermé près de 1'500 offices de poste. Et maintenant environ 500 autres offices doivent subir le même sort, soit 20% du réseau postal actuel. Même si la Direction se défend d'effectuer des fermetures, elle annonce qu'une analyse sera effectuée jusqu'en 2011. Pour le Canton de Vaud, quarante-huit bureaux sont potentiellement menacés. La plupart de ces bureaux sont situés dans des régions dites excentrées, régions qui ont déjà subi de lourdes pertes lors du précédent démantèlement qui a débuté il y a quelques années. Ces « restructurations » se sont effectuées au grand dam de la population et de l'économie qui ont besoin de services postaux de première qualité. Or, si la Poste ferme, d'autres commerces risquent de suivre son exemple. Il est donc essentiel que le réseau postal actuel subsiste. Comme alternative aux offices de poste, la Poste propose le service à domicile et les agences postales. Le service à domicile peut convenir aux personnes à domicile lors de la venue du facteur, mais sinon il est inutile. Quant aux agences postales, leur existence n'est pas garantie à long terme. Elles ont certes des heures d'ouverture plus longues qu'un office de poste, mais offrent moins de prestations. Ainsi, les paiements, tout comme le retrait d'argent liquide, ne sont plus possibles. Or, selon une étude du DETEC datant de l'été 2008, la Poste est l'institut financier le plus important pour le trafic des paiements et l'approvisionnement en numéraire, notamment dans les régions dites périphériques. Toujours d'après cette étude, les banques s'établissent seulement là où se trouve aussi un office de poste. Par conséquent, il n'existe aucune alternative aux offices de poste. Selon l'étude du DETEC, la Suisse est un pays où la majorité des paiements se font encore aujourd'hui en espèces. Près de 30% de la population les réalise par Internet. Et dans le commerce de détail, les paiements se font en principe eux aussi le plus souvent en espèces. Dans ce contexte, La Poste revêt une grande importance car elle permet à la population d'effectuer sur tout le territoire ses paiements avec de l'argent liquide. Or, avec ses projets de démantèlement, la Poste trahit son mandat de service universel. Et, avec chaque fermeture d'office de poste, elle fait subir une dure perte aux régions concernées.

Dans le souci de maintenir un service public digne de ce nom, devant garantir des services identiques à distance raisonnable pour toute la population du Canton, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. La Poste suisse a-t-elle informé le canton de ses projets?
2. Comment le canton compte-t-il réagir aux projets de démantèlement?
3. Le canton coordonne-t-il les communes concernées?

Le Lieu, le 20 avril 2009

Nicolas Rochat, député

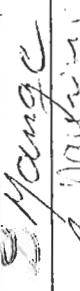
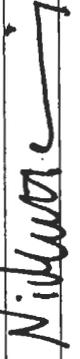
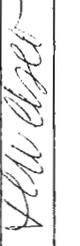
ne souhaite pas développer.

U

Liste des députés signataires – état au 17 mars 2009

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla	Chatelain André	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Durussel José
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Duvoisin Ginette
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Isabelle	Epars Olivier
Aubert Mireille	Cherix François	Fardel Claude-André
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favez Jean-Michel
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Favrod Pierre-Alain
Bally Alexis	Christen Jérôme	Feller Olivier
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Ferrari Yves
Bernhard Maximilien	Cornamusaz Philippe	Fiora-Guttman Martine
Bersth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Freymond Cantone Fabienne
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis	Gaille Pierre-André
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gay Vallotton Michèle
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Gfeller Olivier
Borel Bernard	Décaillet Anne	Girardet Lucas
Borloz Frédéric	Décosterd Anne	Gardon Julien
Bottlang-Pittet Jaqueline	Delacour André	Glutz Félix
Brélaz François	Depoisier Anne-Marie	Golaz Florence
Buffat Marc-Olivier	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Michaël	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Calpini Christa	Devaud Grégory	Grognuz Frédéric
Capt Gloria	Dind Claudine	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 17 mars 2009

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Reymond Philippe
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne 	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane 	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger 
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole 	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe 
Jungclaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Junod Grégoire 	Papilloud Anne	Schwab Claude 
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier 	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier 	Peters Lise 	Uffer Filip 
Mange Daniel 	Pidoux Jean-Yves	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale 	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie 
Marendaz André 	Poncet Gabriel 	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe 	Walther Eric
Mattenberger Nicolas 	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique 
Mayor Olivier	Rau Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Reichen Gil 	Wyssa Claudine
Melly Serge	Renaud Michel 	Yersin Jean-Robert 
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Ailette	Zwahlen Pierre 